

DREUDIS
Société par actions simplifiée au capital de 5 400 000 euros
Siège social : Boulevard de l'Europe
28100 DREUX
413 736 356 RCS CHARTRES

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 DÉCEMBRE 2025

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 1 437 579,40 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 437 579,40 euros

En totalité,
Au compte « Autres Réserves » 1 437 579,40 euros
Qui s'élève ainsi à 5 157 133,12 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
30/06/2022	407 320,00 €	101 830	12,00 €	407 308,00 €
30/06/2023	885 921,00 €	101 830	26,10 €	885 894,90 €
30/06/2024	305 490,00 €	101 830	9,00 €	305 481,00 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 11 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. François TESSIER

Signé par :
TESSIER François
82C22CA090E34AA...

Bilan actif	Clôture au 30/06/25 Durée 12 mois			Clôture au 30/06/24 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	19 601 706	10 384 500	9 217 205	8 750 134
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 883 727	59 552	1 824 175	1 825 318
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	60 727	59 552	1 175	2 318
IMMOBILISATIONS DIVERSES	1 823 000		1 823 000	1 823 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 671 278	10 324 948	6 346 329	5 995 968
TERRAINS	1 304 558	82 186	1 222 373	1 223 992
CONSTRUCTIONS	9 254 069	6 253 614	3 000 455	2 871 973
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	3 128 511	2 715 047	413 463	549 263
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 481 404	1 274 101	1 207 303	1 336 560
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	502 735		502 735	14 180
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 046 701		1 046 701	928 848
TITRES IMMOBILISES DIVERS	757 414		757 414	742 428
PRÊTS	280 086		280 086	177 420
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	9 201		9 201	9 001
ACTIF CIRCULANT	9 407 823	982	9 406 840	10 396 553
STOCKS ET EN-COURS	3 301 906		3 301 906	3 375 077
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	14 318		14 318	19 598
MARCHANDISES	3 287 587		3 287 587	3 355 480
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 906 370	982	1 905 388	2 414 511
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	122 321	982	121 339	135 642
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 784 049		1 784 049	2 278 869
CREANCES DIVERSES (3)	188 769		188 769	62 246
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 018 953		1 018 953	2 274 069
DISPONIBILITES	2 880 224		2 880 224	2 100 586
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	111 601		111 601	170 064
TOTAL GENERAL	29 009 528	10 385 483	18 624 046	19 146 688
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			3 549	4 460
(3) Dont à plus d'un an				

Comptes certifiés conformes

Signé par :
TESSLIER François
82C22CA090E34AA...



Bilan passif		Clôture au 30/06/25 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/24 Durée 12 mois
		Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES		11 097 133	9 965 044
CAPITAL		5 400 000	5 400 000
RESERVES		4 259 554	3 156 622
RESERVE LEGALE		540 000	482 467
AUTRES RESERVES		3 719 554	2 674 155
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 437 579	1 408 422
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		100 528	184 643
PROVISIONS POUR RISQUES		100 528	184 643
DETTE(1)		7 426 385	8 997 001
DETTE FINANCIERE		2 039 930	3 001 786
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)		1 953 660	1 973 118
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		86 270	1 028 668
DETTE D'EXPLOITATION		5 020 397	5 807 278
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		3 337 929	4 006 709
DETTE FISCALE ET SOCIALE		1 543 377	1 683 069
AUTRES DETTE D'EXPLOITATION		139 091	117 500
DETTE DIVERSE		358 529	180 762
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		203 139	23 948
AUTRES DETTE DIVERSE		155 391	156 814
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		7 529	7 175
TOTAL GENERAL		18 624 046	19 146 688
(1) Dont à plus d'un an		1 495 467	1 485 962
Dont à moins d'un an		5 930 917	7 511 039
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques			

Compte de résultat	Exercice 01/07/24 - 30/06/25 Durée 12 mois	Exercice 01/07/23 - 30/06/24 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	55 084 691	56 717 062
VENTES DE MARCHANDISES	53 283 266	55 018 019
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 054 824	1 197 695
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>54 338 090</i>	<i>56 215 714</i>
SUBVENTION D'EXPLOITATION		7 000
REPRISES SUR PROVISIONS	128 393	60 892
TRANSFERTS DE CHARGES	199 807	260 677
AUTRES PRODUITS	418 401	172 779
CHARGES D'EXPLOITATION	53 146 580	54 349 671
ACHAT DE MARCHANDISES	43 708 811	45 011 132
VARIATION DES STOCKS	67 892	-111 579
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	55 068	63 709
VARIATION DES STOCKS	5 279	-2 241
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 823 065	3 515 543
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	574 706	612 246
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 184 133	3 363 610
CHARGES SOCIALES	1 023 054	1 128 756
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	654 002	718 760
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	491	572
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	43 828	33 943
AUTRES CHARGES	6 251	15 221
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 938 111	2 367 391
PRODUITS FINANCIERS	71 634	67 545
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	11 705	8 940
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	59 929	58 605
CHARGES FINANCIERES	38 797	66 052
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	38 797	66 052
RESULTAT FINANCIER	32 837	1 493
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 970 948	2 368 884

Compte de résultat	Exercice 01/07/24 - 30/06/25 Durée 12 mois	Exercice 01/07/23 - 30/06/24 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	479 804	95 890
SUR OPERATIONS DE GESTION	478 971	
SUR OPERATION EN CAPITAL	833	95 890
CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 441	82 953
SUR OPERATIONS DE GESTION	10 159	
SUR OPERATION EN CAPITAL	338	82 921
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	3 944	32
RESULTAT EXCEPTIONNEL	465 363	12 937
PARTICIPATIONS DES SALARIES	520 015	497 923
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	478 717	475 476
TOTAL DES PRODUITS	55 636 129	56 880 496
TOTAL DES CHARGES	54 198 549	55 472 074
RESULTAT NET COMPTABLE	1 437 579	1 408 422
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	68 668	46 132
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Charges financières concernant les entreprises liées	15 032	45 430

S.A.S. DREUDIS

Exercice du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A.S. DREUDIS

Exercice du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

S.A.S. DREUDIS*Exercice du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025***Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains : 10 à 15 ans
- Constructions : 15 à 25 ans
- Agencements des constructions : 10 à 15 ans
- Agencements divers : 8 à 10 ans
- Matériel d'exploitation : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 5 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

S.A.S. DREUDIS*Exercice du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025***■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN****Capital**

Le capital social se compose de 101 830 actions de 53 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	5 400 000			5 400 000
Réserves	3 156 622	1 102 932		4 259 554
Résultat de l'exercice N-1	1 408 422		1 408 422	
Résultat de l'exercice N		1 437 579		1 437 579
	9 965 044	2 540 511	1 408 422	11 097 133

Mali technique

Conformément au règlement ANC 2015-06, le mali technique a été reclassé en fonction de sa nature, sur les lignes du bilan immobilisations incorporelles ou corporelles ou financières diverses :

- absorption de la société DREUDIS DISTRIBUTION le 01/02/2005.
Le mali technique affecté à la construction est amorti sur 15 ans, durée résiduelle d'utilisation estimée.

	BRUT	AMORTISSEMENT	PROVISION	NET
Fonds commercial	1 823 000	-	-	1 823 000
Terrain	513 000	-	-	513 000
Construction	1 695 330	1 017 198	-	678 132
	4 031 330	1 017 198	-	3 014 132

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 883 727			1 883 727
Immobilisations corporelles	15 673 077	1 007 502	9 302	16 671 278
Immobilisations financières - titres	742 428	14 987		757 414
Immobilisations financières - créances	186 421	103 777	911	289 287
	18 485 652	1 126 266	10 213	19 601 706

S.A.S. DREUDIS*Exercice du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025***Amortissements**

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	58 409	1 143		59 552
Immobilisations corporelles	9 677 109	656 803	8 964	10 324 948
	9 735 518	657 946	8 964	10 384 500

<i>Dont dotation :</i>	- Linéaire	611 797
	- Dégressive	42 205
	- Exceptionnelle	3 944

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	184 643	43 828	127 943	100 528
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	941	491	450	982
	185 584	44 319	128 393	101 510

<i>Dont dotation :</i>	- Exploitation	44 319	128 393
	- Financier		
	- Exceptionnel		

⁽¹⁾ La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	33 943
- montants repris parce que devenus sans objet :	94 000

La provision pour risques et charges se décompose ainsi :

- Une provision correspondant à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 28.8 k€.
- Un litige prud'homal pour 56.7 k€.
- Un litige avec un fournisseur faisant suite à une usurpation d'identité pour 15 k€.

S.A.S. DREUDIS*Exercice du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025***Biens pris en crédit-bail****Néant****Créances – État des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	289 287	3 548	285 738
Créances d'exploitation	1 906 370	1 906 370	
Créances diverses	188 769	188 769	
Charges constatées d'avance	111 601	111 601	
	2 496 026	2 210 288	285 738

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ^(*)	17 137	17 137		
Emprunts bancaires ⁽¹⁾	1 936 523	519 903	1 105 851	310 769
Emprunts & dettes financières divers ⁽²⁾	86 270	7 423	78 847	
Dettes d'exploitation	5 020 397	5 020 397		
Dettes diverses	358 529	358 529		
Produits constatés d'avance	7 529	7 529		
	7 426 385	5 930 917	1 184 698	310 769

^(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 2 040

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 517 990

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 533 954

⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales -

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, les charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice 44 446
- Plus-value latente à la fin de l'exercice 75 393

S.A.S. DREUDIS

Exercice du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
Magasin	32 623 379	32 436 327
Drive	7 208 308	6 920 486
Station-service	14 506 403	16 858 901
	54 338 090	56 215 714

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	3
Agents de maîtrise	16
Employés	88
	107

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

S.A.S. DREUDIS*Exercice du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025***Résultat exceptionnel**

	CHARGES	PRODUITS
Cession d'immobilisations corporelles	338	833
Pénalités et amendes	10 159	-
Dotations aux amortissements exceptionnels suite mise au rebut	3 944	-
Prime économies d'énergies	-	478 971
	14 441	479 804

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés (<i>ordonnance du 21/10/1986</i>)	208 499
L'intéressement des salariés (<i>loi du 07/11/1990</i>)	311 516
	520 015

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun et diminuée de réduction d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère BATEDIS.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	491 775
Impôt concernant le résultat exceptionnel (<i>participation des salariés incluse</i>)	- 13 058
	478 717

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	72 558
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	77 842

S.A.S. DREUDIS

Exercice du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce) à hauteur de 972 310 €.

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	600 000	600 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Dettes garanties par des suretés personnelles

Néant

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2.00 % ^(*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.80 % ^(**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu 32.47 % ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : INSEE 2024;

^(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

^(**) Taux moyen IBOXX des 4 dernières années.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 139 600 €

S.A.S. DREUDIS

Exercice du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025

Entreprises liées

SAS BATEDIS

Participations	-
Créances rattachées à des participations	-
Créances diverses	4 968
Emprunts et dettes financières divers	-
Autres dettes diverses	-
Produits de participation	-
Intérêts et charges assimilées	15 032

Filiales et participations détenues

Néant

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d’audit légal des comptes annuels.



Sébastien GUILLOIS
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes
Tél : 06 99 65 83 68

COGEP AUDIT
2658 Route d'Orléans
18230 SAINT DOULCHARD

sguillois@cogep.fr
www.cogep.fr

DREUDIS
ZAC des Bâtes – Boulevard de l'Europe
28100 DREUX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30/06/2025**

Aux Associés de la société **DREUDIS**,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **DREUDIS** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société comptabilise des dépréciations de ses stocks selon les modalités décrites dans la note « Stocks » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société **DREUDIS**, décrite dans la note « Stocks » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

5. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIFS À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nantes, le 3 décembre 2025

COGEP AUDIT


Sébastien GUILLOIS

Commissaire aux comptes

Bilan actif	Clôture au 30/06/25 Durée 12 mois			Clôture au 30/06/24 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	19 601 706	10 384 500	9 217 205	8 750 134
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 883 727	59 552	1 824 175	1 825 318
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	60 727	59 552	1 175	2 318
IMMOBILISATIONS DIVERSES	1 823 000		1 823 000	1 823 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 671 278	10 324 948	6 346 329	5 995 968
TERRAINS	1 304 558	82 186	1 222 373	1 223 992
CONSTRUCTIONS	9 254 069	6 253 614	3 000 455	2 871 973
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	3 128 511	2 715 047	413 463	549 263
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 481 404	1 274 101	1 207 303	1 336 560
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	502 735		502 735	14 180
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 046 701		1 046 701	928 848
TITRES IMMOBILISES DIVERS	757 414		757 414	742 428
PRÊTS	280 086		280 086	177 420
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	9 201		9 201	9 001
ACTIF CIRCULANT	9 407 823	982	9 406 840	10 396 553
STOCKS ET EN-COURS	3 301 906		3 301 906	3 375 077
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	14 318		14 318	19 598
MARCHANDISES	3 287 587		3 287 587	3 355 480
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 906 370	982	1 905 388	2 414 511
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	122 321	982	121 339	135 642
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 784 049		1 784 049	2 278 869
CREANCES DIVERSES (3)	188 769		188 769	62 246
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 018 953		1 018 953	2 274 069
DISPONIBILITES	2 880 224		2 880 224	2 100 586
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	111 601		111 601	170 064
TOTAL GENERAL	29 009 528	10 385 483	18 624 046	19 146 688
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			3 549	4 460
(3) Dont à plus d'un an				

Bilan passif	Clôture au 30/06/25 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/24 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES	11 097 133	9 965 044
CAPITAL	5 400 000	5 400 000
RESERVES	4 259 554	3 156 622
RESERVE LEGALE	540 000	482 467
AUTRES RESERVES	3 719 554	2 674 155
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 437 579	1 408 422
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	100 528	184 643
PROVISIONS POUR RISQUES	100 528	184 643
DETTE(1)	7 426 385	8 997 001
DETTE FINANCIERE	2 039 930	3 001 786
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	1 953 660	1 973 118
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERE DIVERSE	86 270	1 028 668
DETTE D'EXPLOITATION	5 020 397	5 807 278
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 337 929	4 006 709
DETTE FISCALE ET SOCIALE	1 543 377	1 683 069
AUTRES DETTE D'EXPLOITATION	139 091	117 500
DETTE DIVERSE	358 529	180 762
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	203 139	23 948
AUTRES DETTE DIVERSE	155 391	156 814
PRODUITS CONSTATE D'AVANCE	7 529	7 175
TOTAL GENERAL	18 624 046	19 146 688
(1) Dont à plus d'un an	1 495 467	1 485 962
Dont à moins d'un an	5 930 917	7 511 039
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

Compte de résultat

Exercice 01/07/24 - 30/06/25 Durée 12 mois	Exercice 01/07/23 - 30/06/24 Durée 12 mois
Montant	Montant

PRODUITS D'EXPLOITATION	55 084 691	56 717 062
VENTES DE MARCHANDISES	53 283 266	55 018 019
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 054 824	1 197 695
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>54 338 090</i>	<i>56 215 714</i>
SUBVENTION D'EXPLOITATION		7 000
REPRISES SUR PROVISIONS	128 393	60 892
TRANSFERTS DE CHARGES	199 807	260 677
AUTRES PRODUITS	418 401	172 779
CHARGES D'EXPLOITATION	53 146 580	54 349 671
ACHAT DE MARCHANDISES	43 708 811	45 011 132
VARIATION DES STOCKS	67 892	-111 579
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	55 068	63 709
VARIATION DES STOCKS	5 279	-2 241
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 823 065	3 515 543
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	574 706	612 246
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 184 133	3 363 610
CHARGES SOCIALES	1 023 054	1 128 756
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	654 002	718 760
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	491	572
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	43 828	33 943
AUTRES CHARGES	6 251	15 221
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 938 111	2 367 391
PRODUITS FINANCIERS	71 634	67 545
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	11 705	8 940
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	59 929	58 605
CHARGES FINANCIERES	38 797	66 052
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	38 797	66 052
RESULTAT FINANCIER	32 837	1 493
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 970 948	2 368 884

Compte de résultat	Exercice 01/07/24 - 30/06/25 Durée 12 mois	Exercice 01/07/23 - 30/06/24 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	479 804	95 890
SUR OPERATIONS DE GESTION	478 971	
SUR OPERATION EN CAPITAL	833	95 890
CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 441	82 953
SUR OPERATIONS DE GESTION	10 159	
SUR OPERATION EN CAPITAL	338	82 921
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	3 944	32
RESULTAT EXCEPTIONNEL	465 363	12 937
PARTICIPATIONS DES SALARIES	520 015	497 923
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	478 717	475 476
TOTAL DES PRODUITS	55 636 129	56 880 496
TOTAL DES CHARGES	54 198 549	55 472 074
RESULTAT NET COMPTABLE	1 437 579	1 408 422
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	68 668	46 132
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Charges financières concernant les entreprises liées	15 032	45 430

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains : 10 à 15 ans
- Constructions : 15 à 25 ans
- Agencements des constructions : 10 à 15 ans
- Agencements divers : 8 à 10 ans
- Matériel d'exploitation : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 5 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 101 830 actions de 53 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	5 400 000			5 400 000
Réserves	3 156 622	1 102 932		4 259 554
Résultat de l'exercice N-1	1 408 422		1 408 422	
Résultat de l'exercice N		1 437 579		1 437 579
	9 965 044	2 540 511	1 408 422	11 097 133

Mali technique

Conformément au règlement ANC 2015-06, le mali technique a été reclassé en fonction de sa nature, sur les lignes du bilan immobilisations incorporelles ou corporelles ou financières diverses :

- absorption de la société DREUDIS DISTRIBUTION le 01/02/2005.

Le mali technique affecté à la construction est amorti sur 15 ans, durée résiduelle d'utilisation estimée.

	BRUT	AMORTISSEMENT	PROVISION	NET
Fonds commercial	1 823 000	-	-	1 823 000
Terrain	513 000	-	-	513 000
Construction	1 695 330	1 017 198	-	678 132
	4 031 330	1 017 198	-	3 014 132

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 883 727			1 883 727
Immobilisations corporelles	15 673 077	1 007 502	9 302	16 671 278
Immobilisations financières - titres	742 428	14 987		757 414
Immobilisations financières - créances	186 421	103 777	911	289 287
	18 485 652	1 126 266	10 213	19 601 706

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	58 409	1 143		59 552
Immobilisations corporelles	9 677 109	656 803	8 964	10 324 948
	9 735 518	657 946	8 964	10 384 500

Dont dotation :	- Linéaire	611 797
	- Dégressive	42 205
	- Exceptionnelle	3 944

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	184 643	43 828	127 943	100 528
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	941	491	450	982
	185 584	44 319	128 393	101 510

Dont dotation :	- Exploitation	44 319	128 393
	- Financier		
	- Exceptionnel		

⁽¹⁾ La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	33 943
- montants repris parce que devenus sans objet :	94 000

La provision pour risques et charges se décompose ainsi :

- Une provision correspondant à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 28.8 k€.
- Un litige prud'homal pour 56.7 k€.
- Un litige avec un fournisseur faisant suite à une usurpation d'identité pour 15 k€.

Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	289 287	3 548	285 738
Créances d'exploitation	1 906 370	1 906 370	
Créances diverses	188 769	188 769	
Charges constatées d'avance	111 601	111 601	
	2 496 026	2 210 288	285 738

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ^(*)	17 137	17 137		
Emprunts bancaires ⁽¹⁾	1 936 523	519 903	1 105 851	310 769
Emprunts & dettes financières divers ⁽²⁾	86 270	7 423	78 847	
Dettes d'exploitation	5 020 397	5 020 397		
Dettes diverses	358 529	358 529		
Produits constatés d'avance	7 529	7 529		
	7 426 385	5 930 917	1 184 698	310 769

^(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 2 040

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 517 990

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 533 954

⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales -

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, les charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice 44 446
- Plus-value latente à la fin de l'exercice 75 393

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
Magasin	32 623 379	32 436 327
Drive	7 208 308	6 920 486
Station-service	14 506 403	16 858 901
	54 338 090	56 215 714

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	3
Agents de maîtrise	16
Employés	88
	107

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Cession d'immobilisations corporelles	338	833
Pénalités et amendes	10 159	-
Dotations aux amortissements exceptionnels suite mise au rebut	3 944	-
Prime économies d'énergies	-	478 971
	14 441	479 804

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés (<i>ordonnance du 21/10/1986</i>)	208 499
L'intéressement des salariés (<i>loi du 07/11/1990</i>)	311 516
	520 015

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun et diminuée de réduction d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère BATEDIS.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	491 775
Impôt concernant le résultat exceptionnel (<i>participation des salariés incluse</i>)	- 13 058
	478 717

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	72 558
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	77 842

■ AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce) à hauteur de 972 310 €.

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	600 000	600 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Dettes garanties par des suretés personnelles**Néant****Engagements retraite**

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2.00 % ^(*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.80 % ^(**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu 32.47 % ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : INSEE 2024;

^(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

^(**) Taux moyen IBOXX des 4 dernières années.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 139 600 €

Entreprises liées

SAS BATEDIS

Participations	-
Créances rattachées à des participations	-
Créances diverses	4 968
Emprunts et dettes financières divers	-
Autres dettes diverses	-
Produits de participation	-
Intérêts et charges assimilées	15 032

Filiales et participations détenues**Néant****Honoraires de commissariat aux comptes**

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

COGEP



WE ARE AN INDEPENDENT MEMBER OF
THE GLOBAL ADVISORY
AND ACCOUNTING NETWORK